

ASKLÉPIOS

Bulletin de l'association des amis du musée du Service de santé des armées au Val-de-Grâce



Directeur de publication : Olivier Farret – Rédacteur en chef : François Eulry

Imprimeur : SGA/SPAC/PGP (ministère des Armées) Paris - Prix : 5 euros

Dépôt légal : avril 2020 – ISSN : 2677-5174

numéro 4

Sommaire

<i>Le mot du président</i>	1
<i>Le mot du rédacteur-en-chef</i>	2
<i>Internement en Suisse de l'Armée de Bourbaki</i>	2
<i>À propos de la mort de Duroc</i>	6
<i>Souvenir de la grippe espagnole</i>	9
<i>Une tentative d'assassinat à l'hôpital du Val-de-Grâce</i>	12
<i>La fresque de Mignard</i>	14
<i>Lu et feuilleté pour vous</i>	15
<i>Annonce, appel à cotisation</i>	16
<i>Compte-rendu de l'AG de l'AAMSSA</i>	16
<i>Prix d'Histoire de la médecine aux armées</i>	20

Le mot du Président

« Il est important que conservateurs et amis de musée, ces deux branches du monde muséal, apprennent à travailler ensemble harmonieusement dans un esprit inventif et créatif, chacun dans son rôle et ses responsabilités propres. » Cette citation de Jacques Pérot, conservateur général du patrimoine, ancien président du Conseil international des musées (ICOM), était l'épigraphie de la présentation par notre président d'honneur, le MGI (2s) Maurice Bazot, de l'exposition « *La vaccination hier, aujourd'hui et demain* »¹ reprenant le titre d'un colloque organisé en 2011, conjointement par l'AAMSSA et la chaire d'épidémiologie de l'EVDG. Avec le centenaire de la Grande Guerre, l'AAMSSA renouvelait, en 2015, ce travail en commun avec « *Une Armée qui soigne. Le Service de santé aux armées durant la Grande Guerre* » associant un colloque et une exposition temporaire. En 2016, dans le cadre d'un partenariat avec l'Académie des sciences d'outre-mer, un colloque suivi d'une exposition abordait le thème « *Le soutien sanitaire des contingents d'outre-mer dans la Grande Guerre* ». L'année 2020 renoue avec cette coopération essentielle à la vie du musée et au dynamisme de l'association d'amis du musée. Le 12 mai 2020, le colloque « *Quinine et Paludisme. 1820 – 2020* », initié par l'AAMSSA, en partenariat avec la Société d'histoire de la pharmacie de Paris, sera l'occasion de célébrer à la fois le bicentenaire de l'isolement de la quinine par Joseph Pelletier et Joseph Caventou et la découverte de l'hématozoaire du paludisme par Alphonse Laveran, il y a 140 ans. En miroir de ce colloque, une exposition « *Paludisme* » sera présentée par le musée du Service de santé des armées, avec en regard, une exposition « *Quinine* » à la Faculté de pharmacie de Paris, organisée par la Société des amis du musée François Tillequin. Je formule le souhait que ces manifestations suscitent un grand intérêt auprès de nos adhérents et au-delà. L'inscription gratuite au colloque pourra s'effectuer soit directement sur le site de l'AAMSSA, soit par courrier. Je rappelle que ces rencontres ont un coût. Les adhérents, à jour de leur cotisation, contribuent ainsi à l'organisation de cette journée.

MGI (2s) Olivier Farret

Le mot du rédacteur-en-chef

L'information essentielle concerne notre musée : son activité bénéficie d'une progression magistrale sous l'impulsion de Michèle Périssère, conservatrice en chef du patrimoine, et de son équipe désormais renforcée, en qualité et en nombre, en particulier d'une nouvelle conservatrice du patrimoine Florence Le Corre. Vous en aurez la preuve en lisant, en fin de bulletin, le compte-rendu de l'assemblée générale de l'AAMSSA, tenue fin janvier 2020 : Mme Michèle Périssère y développe les points majeurs de ce renouveau, non sans avoir rappelé le travail de ses prédécesseurs, dont le dernier, Marc Beaumelle, assura l'intérim avec l'aide du tout petit nombre de ses collègues. Notre musée est désormais l'un des beaux musées militaires nationaux. L'AAMSSA est fière d'avoir contribué à cette action pleine de promesses.

Vous l'avez constaté en regardant l'ours de votre bulletin, sous le titre « Asklépios » : un nouvel imprimeur se charge désormais de votre publication. Il s'agit du Pôle graphique parisien de l'imprimerie centrale de Tulle, dépendant du secrétariat général de l'administration du ministère des armées. Nous remercions son personnel de l'aide précieuse qu'il nous apporte dans l'impression du bulletin et l'amélioration de la composition réalisée par l'un de nous.

MGI (2S) François Eulry

Internement en Suisse de

l'Armée de Bourbaki

Aspects humanitaires et sanitaires

L'internement en Suisse de l'*armée de l'Est* (plus connue sous le nom d'*armée de Bourbaki*) a pour contexte historique la période finale de la guerre franco-allemande de 1870-1871. Après la chute du second empire le 4 septembre 1870, la partie septentrionale de la France est occupée par l'ennemi et Paris est assiégé. Sous l'impulsion de Léon Gambetta, plusieurs armées sont levées pour libérer Paris et repousser les troupes de la coalition allemande. C'est ainsi, qu'en décembre 1870, est constituée l'armée de l'Est qui est placée sous les ordres du général Bourbaki avec pour mission de

libérer Belfort et de couper les communications ennemies vers Paris.

Après sa victoire à Villersexel le 9 janvier 1871, l'armée de l'Est est mise en échec aux portes d'Héricourt et ne parvient pas à progresser vers Belfort. Alors que des renforts ennemis amorcent une manœuvre de contournement pour prendre à revers les troupes françaises, Bourbaki décide une retraite vers Besançon qui est atteint le 23 janvier. Deux jours plus tard, l'étai prussien s'étant resserré, Bourbaki se trouve contraint de diriger son armée vers Pontarlier pour tenter de rejoindre Lyon par le Jura. Mesurant la situation dramatique dans laquelle se trouve l'armée de l'Est, Bourbaki désespéré tente, sans succès, de se suicider. Sur ordre de Gambetta, c'est le général Clinchant qui prend le commandement des troupes le 27 janvier. Après la traversée des hauts plateaux du Jura dans des conditions hivernales épouvantables, l'armée de l'Est arrive à Pontarlier de façon désorganisée entre le 28 et le 30 janvier avec quantité de malades et de mourants et en laissant derrière elle plus de 30 000 traînards. Dans ce contexte, la Suisse accepte l'évacuation de blessés et de malades sur son territoire. Ainsi, les 29 et 30 janvier, deux trains sanitaires se dirigent vers Neuchâtel.

Très rapidement cernée de toutes parts par l'ennemi et refusant de déposer les armes comme à Sedan, l'armée de l'Est n'a d'autre issue que de demander l'asile à la Suisse toute proche. Le 1er février 1871, vers 4 heures du matin, au poste-frontière des Verrières, le général Clinchant et le commandant des troupes suisses, le général Herzog, signent une convention fixant les conditions du passage en Suisse des troupes françaises. Cette convention d'internement, dite « convention des Verrières », prévoit que l'armée de l'Est, en entrant en territoire helvétique, donc en territoire neutre, déposera ses armes, équipements, matériels d'artillerie et munitions qui seront restitués après la paix et le remboursement par la France des dépenses occasionnées par le séjour des troupes en Suisse. Juste après la signature de la convention, la frontière est franchie par un cortège ininterrompu d'hommes, de voitures, de chevaux et de pièces d'artillerie. Le défilé des troupes revêt un caractère dramatique et pitoyable, notamment par son aspect le plus souvent disparate avec des groupes de soldats en désordre au sein desquels se trouvent des ambulances et des fourgons remplis de blessés et

de malades. Le major Davall, de l'armée fédérale suisse, écrit dans son rapport officiel :

« Un très grand nombre d'entre eux marchaient les pieds nus enveloppés de misérables chiffons ; [...]. Les uniformes étaient en lambeaux et les soldats [...], présentaient une bigarrure inimaginable. Plusieurs d'entre eux avaient encore les pantalons de toile reçus à l'entrée de la campagne et grelottaient à faire pitié. »

Le major Davall ajoute : « Une toux stridente et continue se faisait entendre de la tête à la queue des colonnes, car tous, à peu près sans exception en étaient affectés... » Ainsi, entrent en Suisse du 1^{er} au 3 février, 87 847 hommes dont 2 467 officiers, 11 800 chevaux, 285 canons et mortiers et 1158 voitures.

Ambulance de la Croix-Rouge ayant suivi la retraite de l'armée de l'Est. Détail du panorama Bourbaki de Lucerne (Suisse). Édouard Castres 1881 (musée « Bourbaki Panorama »)

L'arrivée des soldats français provoque une émotion considérable dans la population helvétique et déclenche un vaste mouvement de solidarité, spontané pour l'essentiel, à travers toute la Suisse. La population ouvre ses portes : les maisons, les

granges, les écuries sont remplies de soldats. L'hébergement a lieu dans des écoles, hospices, édifices religieux, hôtels de ville... On allume pour eux des feux dans les églises qui servent d'abris provisoires.

Dans la ville de Neuchâtel, 10 000 soldats doivent être hébergés durant la première nuit,

Troupes françaises franchissant la frontière aux Verrières. Détail du panorama Bourbaki de Lucerne (Suisse). Édouard Castres, 1881 (musée « Bourbaki Panorama »)

(population augmentée d'un tiers) nécessitant la mise à disposition de tous les établissements publics. Partout se sont organisés des comités de secours bénéficiant de dons en argent et en matériel

venus de toute la Suisse mais aussi, en très grand nombre, du centre et du midi de la France.

L'acheminement des soldats vers l'intérieur de la Suisse se fait par vagues successives,

soit à pied, soit au moyen des 44 convois ferroviaires organisés du 3 au 9 février, notamment pour les blessés et éclopés par la population dont les 44 convois ferroviaires organisés du 3 au 9 février, notamment pour les blessés et éclopés. Les



autorités helvétiques répartissent les soldats français dans 188 villes et villages, essentiellement situés au cœur de la Suisse.

En entrant en Suisse, les troupes apportent avec elles 17 897 blessés et malades qui sont soignés dans près de 200 ambulances suisses réparties tout au long de la frontière. Ces ambulances sont organisées en urgence, parfois dans des maisons particulières, comme à Sainte-Croix où quatre ambulances sont installées à l'initiative des habitants. L'église de Meudon, près des Verrières, ainsi que la cure, servent d'ambulance du 30 janvier au 3 février, recueillant et donnant des soins à environ six cents soldats de passage. Du 2 au 28 février, 180 malades ou blessés y sont hospitalisés, 27 y décéderont. Entre Les Verrières et Neuchâtel, de nombreux malades intransportables sont disséminés dans différents villages. Dans telle commune, on loge les varioleux dans la grande salle des prisons.

Premiers soins donnés par la population suisse. Détail du panorama Bourbaki de Lucerne (Suisse). Édouard Castres, 1881 (musée « Bourbaki Panorama »)



Dans telle autre, les cultes sont supprimés pendant 3 dimanches, l'église étant transformée en lazaret pour accueillir les nombreux malades et éclopés tombés au bord des routes. Ailleurs, ce sont les salles des fêtes ou les hospices qui ouvrent leurs portes aux soldats atteints de maladies contagieuses. À Fribourg, faute de place dans les ambulances, ce sont les couvents qui recueillent et soignent nombre de malades et de blessés. Sur l'ensemble des malades et blessés, près de 9 000 (soit environ la moitié) sont traités dans des structures de soins classiques ou improvisées. Ainsi environ 5000 hommes sont immédiatement conduits vers des hôpitaux, tandis que les autres, de moindre gravité, sont accueillis dans des collèges et divers lieux publics transformés en ambulances. Les

hommes présentent des maladies engendrées ou favorisées par le froid, la dénutrition et les privations : membres gelés, pneumonie, variole, fièvre typhoïde, dysenterie.

La toux stridente et continuelle relatée par le major Davall est appelée « *toux de moblot* » ou « *cattarrhe Bourbaki* », termes qui deviennent des expressions du langage courant. Les médecins sont continuellement aidés dévouement et la sollicitude restent constants. L'ampleur de l'afflux de soldats français ayant rendu impossible le contrôle sanitaire préalable de chacun d'eux, on assiste à la multiplication des cas de typhus et de variole. Du fait de la situation exceptionnelle des premiers jours, ce n'est que le 11 février qu'on établit le premier bilan sommaire : ce jour-là, 895 malades sont pris en charge dans le canton de Neuchâtel, dont

500 dans la ville même de Neuchâtel. Du fait du nombre de malades saturant les hôpitaux, des contagieux sont logés à l'hôtel de ville, dans d'autres édifices publics et même dans un camp sous tente. Des mesures d'isolement sont prises dans l'ur-

gence pour les malades atteints du typhus et de la variole qui sont transférés dans des lazarets isolés et soignés par un personnel dédié. Le transport des varioleux est interdit. Quant aux convalescents, ils sont soumis à des mesures de quarantaine. La diffusion de la contagion atteint également la population suisse d'accueil, les victimes civiles étant nombreuses. Tout un quartier de Neuchâtel est contaminé par la fièvre typhoïde. La ville de Genève, quant à elle, reçoit pour mission spéciale le soin des blessés et des malades évacués en train et en transit. Les malades arrivés par convois sont répartis entre l'hôpital et les diverses ambulances où ils restent plusieurs jours, voire plusieurs semaines, jusqu'à ce qu'ils soient aptes à être rapatriés sur Lyon.

En pratique, ce sont les médecins suisses qui, dans l'immense majorité des cas, ont traité les soldats français blessés ou malades. En effet, dans le contexte de grande désorganisation de l'armée de l'Est, il semble qu'un certain nombre de médecins militaires français se soient estimés déliés de leurs obligations après que les troupes eurent franchi la frontière.

À ce propos, le major Davall écrit dans son rapport officiel : « *Il y eût de très honorables exceptions parmi les médecins militaires français ; nous en avons eu qui étaient des gens distingués, pleins de cœur et de dévouement, remplissant leur tâche avec zèle et jusqu'à la fin, mais ce sont des exceptions* ». Ce fut le cas notamment du médecin-major Sancery que l'on retrouve à Fleurier, localité située après Les Verrières, sur la route de Neuchâtel. Fritz Berthoud (littérateur et professeur à l'académie de Neuchâtel) écrit à son sujet : « *Un millier de malades ont été recueillis et soignés, soit à l'hôpital du village – les varioleux – soit chez des particuliers, soit enfin, et pour le plus grand nombre de beaucoup, dans une ambulance française établie et dirigée par des aides-majors d'un corps de cavalerie, sous les ordres du major Sancery* ». Fritz Berthoud ajoute : « *De douces relations d'estime s'étaient nouées entre eux et nous* ». Citons également la participation de la 2^{ème} ambulance lyonnaise du docteur Doyon qui était attachée au service du lazaret des militaires français internés à Berne et dans ses environs. Cette ambulance a pris en charge 512 malades entre le 12 février et le 19 avril 1871. Citons aussi l'ambulance volante du midi dont l'action médicale s'est déroulée à Neuchâtel. Du fait du nombre considérable de malades, le gouvernement français décida d'envoyer des médecins militaires en renfort qui furent répartis dès leur arrivée dans les différents cantons, dans la proportion des troupes qui s'y trouvaient. Les officiers médecins français participant aux soins reçurent une solde journalière équivalente à celle perçue par leurs confrères suisses.

L'accueil en Suisse des soldats de l'armée de l'Est donne l'occasion à la toute jeune Croix-Rouge de s'illustrer pour la première fois de son histoire et de faire la démonstration d'une grande action de secours. Le Comité international de secours aux militaires blessés porte assistance à la gare de Genève aux convalescents internés qui y arrivent et

crée une Agence de secours pour les militaires internés en Suisse, chargée de la distribution aux malades des biens en nature et en argent.

Sur les 87 000 hommes passés en Suisse, 1701 décèdent pendant leur séjour, soit 2 % de l'effectif des internés. Ces décès sont dus notamment au typhus, aux affections broncho-pulmonaires et à la variole qui, à elle seule, constitue 10 % des morts de maladie. Seuls 42 décès (2,5 %) sont consécutifs à des blessures.

L'internement de l'armée de l'Est dure sept semaines, du 1^{er} février au 24 mars. Le rapatriement de masse des internés débute le lundi 13 mars et s'effectue essentiellement par chemin de fer, non seulement par Les Verrières et Pontarlier (15 000 hommes évacués) mais aussi et surtout par Genève (58 000 hommes rapatriés). Le rapatriement fait également appel à 24 bateaux à vapeur du lac Léman transportant au total près de 19 000 internés vers Genève. D'autres militaires internés, soit 2 800 hommes, rentrent en France par Divonne (pays de Gex). Le rapatriement se termine pour l'essentiel le 24 mars, date du dernier convoi d'internés valides. Pendant la période d'évacuation des troupes, les convois de malades et de convalescents sont suspendus. Les trains de convalescents reprennent dès le 23 mars et se poursuivront jusqu'au 27 mars. Les convalescents sont principalement évacués par Genève (6 400 hommes) mais aussi par Thonon et Évian (1 600 hommes). Un millier de malades restent en Suisse, dans les hôpitaux et dans diverses ambulances, et ne sont rapatriés que plus tard et par petits groupes. Le 22 juin, il ne reste que 25 malades dans toute la Suisse. Sur l'ensemble des soldats internés en Suisse, seule une minorité s'installe à demeure dans le pays d'accueil.

Comme prévu dans la convention des Verrières, la totalité des frais engagés par le Suisse pour l'accueil et l'entretien de l'armée de l'Est, soit 12 millions de francs, est remboursée par la France le 12 août 1872. La France exprima à la Suisse sa reconnaissance par un décret solennel à l'Assemblée Nationale lors de sa séance du 4 mars 1871. En hommage aux 1 701 soldats français morts pendant leur internement, des pierres funéraires furent élevées au moyen de souscriptions publiques, et dans plusieurs localités, elles prirent des proportions monumentales, grâce à la générosité des donateurs.

Ainsi plus de 100 monuments funéraires, stèles ou mausolées, ont été érigés en Suisse. Chaque monument porte le nom, le prénom du soldat, ainsi que sa commune et son département d'origine. Cette épopée a frappé les imaginations et inspiré de nombreux artistes helvétiques. L'abondante production culturelle culmine avec le fameux « *Panorama Bourbaki* », grande fresque de l'arrivée aux Verrières des troupes françaises (photos ci-dessus), exécutée en 1881 par l'artiste genevois Édouard Castres. Cette peinture monumentale circulaire qui mesure 112 m de long sur 10 m de haut est actuellement visible au cœur de la ville de Lucerne. Signalons que Édouard Castres fut le témoin direct des événements qu'il a peints puisqu'il a suivi la retraite et le passage en Suisse de l'armée de l'Est en tant que brancardier volontaire de la Croix-Rouge. L'internement de l'armée de l'Est en Suisse, qui est le premier d'une telle ampleur, a mis en valeur la tradition humanitaire de notre voisin helvétique, tout en renforçant sa position de neutralité. Cet épisode historique a constitué également une étape importante dans l'essor du mouvement de la Croix-Rouge dont l'action a été amplifiée par le vaste élan de solidarité de la population suisse. Le défi relevé à cette occasion est d'autant plus exceptionnel, qu'en terme d'échelle, la population helvétique de l'époque ne représentait que 7 % de la population française et que l'armée de l'Est, en franchissant la frontière, entraîna subitement une augmentation de 3 % de la population suisse. Les expériences retirées de cet internement historique inspireront directement certains articles de la Convention de La Haye d'octobre 1907. Ces articles définissent les droits et les devoirs essentiels des états neutres et sont encore en vigueur de nos

jours. Enfin, en France, les retours d'expériences de la guerre franco-allemande de 1870-1871 vont conduire à une réforme complète des structures du Service de santé des armées qui obtient son autonomie complète à partir de mars 1882.

MGI (2s) Jean-Bertrand Nottet

- Berthoud F. La retraite de l'armée de l'Est en Suisse. 1871. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.
- Davall E. Les troupes françaises internées en Suisse à la fin de la guerre franco-allemande en 1871. Rapport rédigé par ordre du département militaire fédéral sur les documents officiels déposés dans ses archives. Berne, 1873. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.
- Ortholan H. L'armée de l'Est 1870-1871. Bernard Giovanangeli Éditeur. Juin 2018.
- Rousset L. Histoire générale de la guerre franco-allemande (1870-1871). Tome deuxième. Librairie illustrée, Jules Tallandier Éditeur, Paris. Chapitre IV : La catastrophe p 397-420.
- Remerciements** à *Madame Irène Cramm*, directrice du musée « Bourbaki Panorama », pour son aimable contribution iconographique.

À propos de la mort de Duroc

De nombreux auteurs ont relaté les derniers jours de la vie du duc de Frioul lors de la Campagne de Saxe en 1813. Ils s'appuient parfois sur des témoignages de seconde main, avec des écrits de mémorialistes qui peuvent n'avoir pas été présents et surtout, en s'appuyant sur une probable erreur d'inscription (n°33) dans le registre de Markersdorf, dans lequel on note le décès à dix heures du matin.



Extrait du carnet de Yvan (musée du SSA au Val-de-Grâce)

Les témoignages de personnes présentes, et notamment de médecins, sont souvent négligés.

Le premier témoin essentiel est le docteur François Ribes (1), chirurgien par quartier de l'Empereur. Il fut chargé par celui-ci d'accompagner le duc de Frioul jusqu'à son décès. Dans une lettre aux fondateurs de la société d'émulation de Paris du 31 août 1842, il indique qu'il fut chargé par l'Empereur de donner ses soins au maréchal Duroc et de ne point le quitter ; qu'il resta près de lui de sept heures

Acte de décès du maréchal

Duroc (première page).

Service historique de la défense, cote 7YD390.

de l'après-midi jusqu'au lendemain à dix heures du soir, lorsqu'il a cessé d'exister. « ...ainsi, il vécut vingt-sept heures encore après avoir reçu le coup mortel ; il ne perdit connaissance et ne cessa de parler

que deux heures avant d'expirer. Pendant cette longue agonie, le maréchal Duroc ne proféra pas une plainte, ni un mot de mécontentement ; il supporta son état avec une admirable résignation. »

Le deuxième témoin majeur est le docteur Yvan (2). De son carnet de route autographe de mai à août 1813 qui existe aux archives du Val-de-Grâce

(Fig.1), on tire le témoignage suivant à la date du 23 mai : « ...le 23 couché à Görlitz, ...le maréchal Duroc n'était pas mort le soir, il est mort à dix heures du soir ». Larrey (3-4) n'est arrivé sur place que le lendemain matin de la blessure. Il dit, dans une lettre à sa femme, datée du 4 juin, que Ribes et

Yvan l'ont soigné sur le champ de bataille.

Un autre personnage, Goddes de Varennes (5), secrétaire du duc de Frioul, dans une lettre à monsieur Leduc (Emmanuel Sigismond Viollet le Duc), secrétaire du duc de Frioul aux Tuileries, précise « ...notre malheur est consommé, monsieur et ami, notre pauvre maréchal a cessé de souffrir le 23 à dix heures du soir. J'ai reçu son dernier soupir. On ne peut montrer, en mourant, plus de grandeur d'âme et de courage... ». L'extrait de décès du grand maréchal



(6), du 24 mai 1813, indique : à Görlitz, en Saxe, sur les quatre heures de l'après-midi, (...) devant nous, chevalier Claude Joseph François Veyron Lacroix, colonel sous-inspecteur aux revues chargé des revues du grand état-major général de la Grande Armée et y remplissant les fonctions d'officier d'état-civil, sont comparus :

- Nilammon Théodoric Lerminier, médecin de la Maison de Sa Majesté l'Empereur, âgé de 43 ans,
 - François Ribes, chirurgien de la Maison de Sa Majesté l'Empereur, âgé de 46 ans
 - Auguste Joseph Eugène de Varenne, secrétaire de feu le duc de Frioul, âgé de 24 ans,
 lesquels nous ont déclarés que « ... est décédé hier, 23 du courant, sur les dix heures du soir, dans le village de Nieder-Markersdorf, près de Görlitz en Saxe, par suite d'une blessure faite par un boulet de canon, la veille vingt-deux mai... ».

Ces témoins primordiaux suffirent à établir les faits précis. À ceux-ci, on pourrait encore y ajouter une lettre de Caulaincourt (7) au secrétaire du duc de Frioul aux Tuileries, datée du 24 mai, dans laquelle il indique que « ... le Duc de Frioul a cessé de vivre hier, à dix heures du soir... ».

Bonneval, un des aides de camp du Duc de Frioul « ... il vécut 24 heures encore et je restais près de lui avec Yvan ... ».

Guillaume Joseph Peyrusse (8) « ... Il survécut 27 heures à sa blessure. Il a eu le ventre traversé par

un boulet qui lui a fait huit petits trous aux entrailles. Il conserva toute sa connaissance... »

Charles-Nicolas Fabvier (9), chef d'escadron, ami du grand maréchal « ... il a bien souffert pendant trente heures... ».

Si quelques personnes contestent la véritable heure de décès, ils arguent qu'il n'est pas possible que le

maréchal ait survécu vingt-sept à trente heures à ses graves blessures. Or, comme nous l'avons précisé, les chirurgiens présents ont témoigné de son décès, survenu le lendemain, en fin de journée. Certes, d'après les témoignages, le boulet a labouré le ventre, déchiré les entrailles, enlevé les parties... qu'en est-il ?

Au début du XIX^{ème} siècle, les moyens diagnostiques précis inexistant, les possibilités de soins et de chirurgie rudimentaires, impliquent que, le plus souvent, les plaies du thorax et de



Acte de décès du maréchal Duroc (suite). Service historique de la défense, cote 7YD390.

l'abdomen sont mortelles. Les techniques chirurgicales sont limitées, même si on a pu commencer à essayer de suturer de simples plaies intestinales.

L'absence de moyen anesthésique rend d'ailleurs très difficile cette chirurgie. Il n'y a pas d'antiseptisme ni d'asepsie pour la chirurgie et, d'une manière ou d'une autre, comme cela est relaté dans les différents ouvrages de l'époque, l'inflammation et la gangrène, c'est-à-dire l'infection et les conséquences des lésions vasculaires sont à l'origine des décès. Des moyens rudimentaires consistent à réduire l'issue des viscères quand il y a des plaies. Celles de la paroi abdominale sont, le plus souvent seulement, traitées par bandages. Lorsqu'il y a un écoulement d'urines dans la cavité abdominale, on évacue celles-ci rapidement, en posant une sonde molle dans la vessie. Tout cela en pratique, ne fait en général, que retarder le décès.

Certes, on a pu décrire des soldats ayant survécu à une plaie de l'abdomen mais cela est rare. Il s'agit surtout de blessures superficielles, comme a pu l'illustrer Sir Charles Bell (10), chirurgien et peintre écossais. Il a représenté de nombreux blessés de façon très réaliste et, en particulier, un blessé par balle de l'abdomen.

Larrey, arrivé auprès de Duroc le lendemain matin de la blessure, indique qu'une grande portion de la peau de la région abdominale était emportée et que plusieurs circonvolutions de l'intestin grêle étaient perforées, les intestins déchirés en plusieurs points et expulsés hors de l'enceinte abdominale. Dans ces cas compliqués, on « abandonne le blessé aux ressources de la nature ».

En fait, dans les plaies abdominales simples, ce qui n'est pas le cas de Duroc, le grand épiploon, membrane du péritoine, qui est un élément de défense (qui flotte dessus l'abdomen), permet, dans de rares cas, d'éviter le décès. Si on peut se permettre l'expression, c'est « le chien de garde de l'abdomen ».

Lors d'une éviscération traumatique, la perte liquidienne est importante et la péritonite apparaît d'autant plus rapidement, que le sujet n'est pas à jeun. Lorsqu'il y a une plaie vasculaire, le décès survient très rapidement, mais ce n'est pas le cas pour Duroc.

On pourrait conclure par quelques phrases du Docteur Henri Mondor dans « diagnostic urgent publié en 1928 ». Il évoque les contusions de l'abdomen : « une contusion de l'abdomen peut tuer : en quelques minutes, par choc ou hémorragie fou-

droyante, en quelques heures par hémorragie interne plus lente, en 24 heures - 48 heures, par péritonite généralisée ou hémorragie en deux temps ». Nous n'avons pas de renseignements précis sur les éventuels soins locaux ou généraux prodigués à Duroc pendant les longues heures d'agonie. Un bandage abdominal peut limiter un saignement. Une solution buvable de laudanum (à base d'opium), si elle peut être absorbée, en l'absence de vomissements, aurait pu quelque peu soulager le blessé sans modifier le pronostic qui reste fatal.

Benoît Vesselle, Roger Quentin***

(1) Ribes F. – Lettre aux fondateurs de la Société d'émulation de Paris du 31 août 1842. Extrait de la Gazette médicale de Paris, tiré à part, collection privée.

(2) Yvan A.U. – Carnet de route. Archives du Val-de-Grâce.

(3) Larrey D.J. – Lettre à sa femme, Neumark, le 4 juin 1813 Maison de ventes aux Enchères Alde, 4 novembre 2010

(4) Larrey D.J. – Mémoires et campagnes du baron Larrey T 4, 1817, 165 et T 5, 1841, 338-339

(5) Goddes de Varennes E. – Bibliothèque Nationale. Département des manuscrits. FR12142

<https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc433342>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52503109s>

(6) Extrait de décès du duc de Frioul - Service Historique de la Défense, cote 7YD390

(7) Caulaincourt A. – L.S. à M. Leduc, secrétaire général du palais aux Tuileries, Görlitz le 24 mai 1813. Maison de ventes aux enchères Alde, novembre 2010

(8) Pelissier J. – Lettres inédites du Baron Guillaume-Joseph Peyrusse à son frère André. Perrin, 1894, 134, lettre de Neumark le 4 juin 1813

(9) Debidour A. – Le général Fabvier, sa vie militaire et politique, Plon-Nourrit, 1904

(10) Crumplin M.K.H., Starling P. – The Paintings and Sketches of Sir Charles Bell 1809-1815, the Royal College of Surgeons of Edinburgh, 2005

**Médecin principal de réserve, HIA.Legouest, Metz*
bvesselle@chu-reims.fr

***Historien autodidacte*

Souvenir de la grippe espagnole

À l'heure où le monde est suspendu à la propagation de l'épidémie du coronavirus 2019-nCoV, il paraît légitime de rappeler ce que fut la pandémie de grippe espagnole en 1918-1919.

« Le 9 octobre 1918, le canonnier Baudin arrivait chez ses parents au village de la Sapinière (Deux-Sèvres), porteur d'une permission de dix jours et s'alitait. Le 13, il succombait en même temps que

sa mère. Son père décédait le 14 et sa grand-mère le 15 »¹.



*Hôpital 201 - Saint-Brieuc. Salle de malades Yvan
(musée du SSA au Val-de-Grâce)*

D'avril 1918 à juillet 1919, l'épidémie de grippe n'épargne presque aucune région du globe. Elle débute en Europe au printemps 1918, venant à priori des États-Unis avec le débarquement en France du contingent américain². Elle est nommée « grippe espagnole » : l'Espagne est neutre et la presse ibérique relate amplement sa gravité à la différence des pays belligérants soumis à la censure. Très contagieuse, la grippe se propage d'abord sur le front des tranchées puis dans la population civile des grandes villes. Dans les armées, on relève par exemple plus de 25 000 cas à la III^e armée. Pendant la première vague épidémique, elle est relativement bénigne, sauf dans le Nord et dans la 15^e région militaire (Marseille) où se trouvent les jeunes recrues et les contingents d'outre-mer. De nombreux cas de grippe sont signalés parmi les troupes américaines débarquées à Saint-Nazaire et à Bordeaux. À Paris, la grippe apparaît à la fin du mois d'avril. Cependant, comme l'écrit le journal *Le Matin* du 6 juillet 1918, les Français se réjouissent d'avoir un nouvel allié : « En France, la grippe est bénigne : nos troupes en particulier y résistent merveilleusement. Mais de l'autre côté du front, les Boches semblent très touchés par elle. Est-ce le symptôme précurseur de la lassitude, de

la défaillance des organismes dont la résistance s'épuise ?

Quoi qu'il en soit, la grippe sévit en Allemagne avec intensité. »

Après une courte accalmie, la maladie reprend en juillet, s'étend et gagne en virulence. Les formes graves sont fréquentes, touchant le plus souvent les adultes jeunes dans la force de l'âge et en bonne santé, qui meurent de pneumonie. En août, le taux de létalité dépasse les 10 % ; on relève 65 décès dans la seule ville de Montpellier. À Paris, on déplore 6 930 morts en octobre. La rapidité de l'évolution désarme les médecins : « On a laissé un matin un pneumonique en bon état et le soir, on le retrouve dyspnéique, inquiet, s'agitant dans son lit, avec les lèvres cyanosées. L'homme devient bleu, baigné de sueurs profuses, commence à râler et la mort survient »³.

C'est à la fin du mois de septembre que l'inquiétude commence à investir les populations. Les rumeurs les plus folles se répandent et sont mentionnées dans un rapport de police daté du 20 septembre (archives de la Préfecture de police) : « Le bruit court que l'épidémie de grippe dite espagnole aurait pour origine la consommation de conserves alimentaires de provenance espagnole dans lesquelles auraient été introduites des bacilles. On dit aussi que de nombreuses fabriques de conserve sont entre les mains d'Allemands. On prétend que les oranges ont aussi subi des injections de même nature. »

Afin d'enrayer les avancées fulgurantes de l'épidémie durant l'automne 1918, une commission de spécialistes est créée par l'Académie de médecine et dirigée par le docteur Arnold Netter, célèbre épidémiologiste⁴. Le 15 octobre 1918, la séance de l'Académie de médecine est presque exclusivement consacrée à l'épidémie de grippe : « Le virus semble extrêmement contagieux, un contact passager avec un grippé suffit pour créer la maladie. Si l'on ajoute à cette notion de facilité extrême du contagement, celle de la brièveté de la période d'incubation qui peut ne durer que quelques heures, on

¹ 9^e Corps d'armée (Tours). Rapport de gendarmerie - septembre 1918, Centre de documentation du Musée du Service de santé des armées (CDMSSA)

² Le virus semble avoir été importé des États-Unis et d'Extrême-Orient (foyer asiatique) par les troupes indochinoises et les ouvriers chinois engagés dans les usines.

³ Docteur Weil, 11^e Région (Nantes). Rapport - août 1918. CDMSSA.

⁴ François Deherly, *La grippe espagnole*, Le Blog Gallica, 3 octobre 2018.

s'explique la rapidité avec laquelle se fait la diffusion de la maladie. Cette diffusion est d'autant plus facile que les conditions de promiscuité sont plus grandes [...]. Dans l'épidémie actuelle, on voit la grippe frapper brutalement presque en même temps la plupart des hommes d'un camp, d'un fort, d'un train sanitaire... »

L'épidémie est d'autant plus difficile à endiguer que les capacités hospitalières sont totalement submergées : manque de lits, pénurie de médicaments, de linge, de matériel. Les malades les moins atteints sont consignés à domicile afin de respecter les règles d'isolement : « La grippe continue en effet à être d'une actualité d'autant plus brûlante que la saison froide dans laquelle nous entrons constitue un nouveau tremplin pour la maladie [...]. Pour désencom-

Hôpital du Val-de-Grâce, laboratoire central (musée du SSA au Val-de-Grâce)

brer les hôpitaux, soignez votre grippe à domicile. » (*Le Matin* du 26 octobre 1918). Les pharmacies sont prises



d'assaut : quinine, huile de ricin, formol, aspirine et rhum sont souvent en rupture de stock. Le 16 octobre, *Le Matin* annonce une grande nouvelle : « Les 500 hectolitres de rhum mis à la disposition de la ville de Paris sont arrivés. Ils seront vendus sur ordonnance par l'entremise des pharmaciens. » La Chambre des députés se préoccupe de l'épidémie de grippe, en votant un programme de mesures prophylactiques propres d'après elle, à conjurer le péril et invite le gouvernement à l'appliquer.

La panique générale est cependant évitée car dans le même temps on entrevoit la victoire.

Au front, les médecins cherchent à évacuer les malades vers l'Arrière pour pouvoir se consacrer aux soins des blessés : « Il n'est pas rare de voir des grippés tremblant de fièvre errer de gare en gare pendant plusieurs jours »⁵. De juillet jusqu'au 11 novembre, 195 000 malades et 11 981 morts sont recensés dans les statistiques militaires. Guillaume Apollinaire, blessé par éclat d'obus le 17 mars 1916, meurt de la grippe le 9 novembre. Le 2 décembre, Edmond Rostand succombe au terrible virus. À Vienne, le jeune peintre autrichien Egon Schiele meurt le 31 octobre, trois jours après le décès de sa femme enceinte de six mois. Longtemps après l'armistice, des soldats, en particulier les ga-

zés, continueront à mourir de la grippe⁶.

Après deux mois d'accalmie, la troisième vague épidémique débute en février 1919, moins grave car une grande partie de la population est immunisée.

La grippe toucha un milliard d'in-

dividus sur une population mondiale de 1,9 milliards d'individus. La mortalité est revue à la hausse : 21 millions (Institut Pasteur) et 50 millions (OMS), avec une courbe de mortalité inhabituelle et un pic sur la tranche d'âge de 20 à 40 ans. D'avril 1918 à avril 1919, pour une population française de 36 700 000 habitants, le nombre de décès est de 200 000 dont 31 000 militaires : « En France, la grippe a tué sept fois moins que la guerre, mais les Français n'avaient nul besoin de

⁵ Jean Guénel, *La grippe « espagnole » en France en 1918-1919*, Histoire des sciences médicales, Tome 38, N°2- 2004.

⁶ Marc Morillon, *Les épidémies dans les troupes françaises pendant la Grande Guerre*, Médecine et Armées, 2015, 44, 1, 62-68.

cette tragédie dans la tragédie »⁷. Il est intéressant de comparer ces chiffres de mortalité avec ceux de certains pays étrangers. USA : 542 000 ; Grande-Bretagne : 228 000. Pour l'Allemagne, alors dans le chaos de la défaite, on estime à 280 000 morts. En Inde comme en Chine, on dénombre plus de 6 millions de morts.

Dans les années 1990, la recherche a permis de reconstituer les séquences ADN du virus de la grippe de type A (H1N1) ; cette découverte a largement contribué à la compréhension de la pandémie de 1918-1919⁸. La question de l'origine de cette pandémie est, encore de nos jours, controversée. Cette « mère des épidémies » qui fit tant de victimes à travers le monde, a lancé un défi au corps médical et à la société tout entière qui pensaient en avoir fini avec les grands fléaux des siècles passés. Cet optimisme montra ses limites.

Les pandémies grippales continuent de nos jours (1957, 1968, 1977, 2009...) heureusement avec moins de gravité. Peut-on redouter une nouvelle attaque analogue à celle de 1918 ? La situation est bien différente : détection précoce, vaccination en usage au moins chez les sujets âgés pouvant être étendue rapidement en cas de nécessité. Absents de la thérapeutique en 1918, les antibiotiques, inefficaces sur le virus, auraient une action déterminante sur les surinfections pulmonaires qui ont été très probablement responsables d'un grand nombre de décès il y a un siècle.

Olivier Farret

Une tentative d'assassinat à l'Hôpital du Val-de-Grâce

En ce dimanche 18 février 1962, les négociations à Genève sont en cours en vue de conclure un cessez-le-feu en Algérie, entre les représentants du gouvernement français et du « gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) ». A Paris, il fait 7 degrés et, en ce début d'après-midi, les personnes souhaitant rendre visite à un malade ou blessé hospitalisé se pressent à l'entrée de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, place Alphonse Laveran, ainsi dénommée depuis 1930 où cette

partie de la rue Saint Jacques reçut le nom du célèbre médecin militaire premier français titulaire du prix Nobel de médecine en 1907.

Franchissant la grille d'accès à l'enceinte de l'hôpital, dont le médecin-chef est le médecin-colonel Joseph Meunier et le gestionnaire le lieutenant-colonel Georges Malbran, ces visiteurs traversent la cour pavée et franchissent le poste de garde (l'actuel porche conduisant au musée du Service de santé des armées) dont le personnel est composé d'un officier, d'un sous-officier et de cinq personnels de la 1^{ère} Section d'infirmiers militaires. Parmi eux, cinq hommes se dirigent individuellement vers l'escalier situé à droite qui mène, dans l'ex-ensemble conventuel, au premier étage où est installé le service de « 1^o chirurgie » et à ses chambres occupées par des officiers. Il s'agit des membres d'un commando affilié à l'« Organisation de l'armée secrète (OAS) » déterminés à s'en prendre à un hospitalisé : Monsieur Yves Le Tac.

Né en 1908 (il va avoir 54 ans), il s'est très tôt rattaché au général de Gaulle après l'invasion de la France en 1940 avec son frère Joël, compagnon de la Libération. Dénoncé en 1942, il est déporté aux camps du Struthof puis de Dachau. En 1956 il est en Algérie, entrepreneur en chauffage central à Alger où il devient président de l'Association pour le soutien au général de Gaulle, puis de la section algérienne du « Mouvement pour la Communauté », devenu localement « Mouvement pour la coopération (MPC) », favorable à l'autodétermination. On le dit proche des « barbouzes » d'Alger et il a fait l'objet de plusieurs attentats des partisans de l'Algérie française. A l'issue du plus récent, en octobre 1961, il a été hospitalisé à l'hôpital militaire Maillet à Alger, mais pour des raisons de sécurité, l'hôpital ayant été jugé « peu sûr », il a été transféré à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce à Paris où il fait l'objet d'une protection armée assurée par des gendarmes.

Comme on s'en doute, la présence d'Yves Le Tac au sein de la formation hospitalière n'a pas fait l'objet d'une publicité particulière. Cependant, c'est par une indiscretion interne que l'un des pro-

⁷ Pierre Darmon, *Une tragédie dans la tragédie : la grippe espagnole en France (avril 1918-avril 1919)*, Annales de démographie historique, 2000-2, pp. 153-177. www.persee.fr, consulté le 27 octobre 2019.

⁸ Freddy Vinet, *La Grande Grippe – 1918. La pire épidémie du siècle*, Éditions Vendémiaire, 2018.

tagonistes de cette affaire, le lieutenant Jean-François C., ancien chasseur parachutiste entrera en possession de cette information. Cet officier, qui avait participé à la prise du Gouvernement général d'Alger lors du putsch d'avril 1961 avait été ensuite grièvement blessé en Ouarsenis par une décharge de fusil de chasse tirée par un rebelle. Opéré à l'hôpital Maillot, il avait été ensuite rapatrié en métropole et venait régulièrement chaque semaine à l'hôpital du Val-de-Grâce pour des soins. À l'une de ces occasions, il y apprit la présence d'Yves Le Tac.

Ce n'est pas la première tentative d'attentat contre ce dernier : le dimanche 11 février, une semaine avant, les membres du commando sont entrés au Val-de-Grâce mais constatant qu'un grand nombre de gendarmes étaient présents



L'actuelle entrée du musée et de la cour de la sacristie était alors l'entrée de l'hôpital (cliché de l'auteur).

dans le bâtiment, à l'occasion d'une relève des personnels, ils avaient renoncé à leur projet.

Cette fois-ci, parvenus sur le palier, au nombre de cinq, ils s'approchent de la chambre du blessé. L'informateur, le lieutenant Jean-François C. est resté à l'extérieur de l'hôpital, et attend la suite des événements.

Il s'agit du lieutenant Daniel G., de l'adjudant-chef Marc R., de Robert L. (dit « Moustache ») et Jean-Pierre G., anciens militaires, ainsi que d'un civil, Jean-Loup P., fils d'un écrivain connu. Deux d'entre eux sont munis, l'un d'un pistolet-mitrailleur et l'autre d'un revolver.

Débouchant du palier, ils tentent de neutraliser le gendarme assis sur la chaise devant la porte de la chambre. Ce dernier, après avoir crié pour donner l'alarme aux autres gendarmes qui se tenaient dans la chambre voisine, chute en arrière contre la porte qui s'ouvre.

Un autre gendarme qui se trouvait avec l'hospitalisé, voyant des armes braquées sur lui, saute alors par la fenêtre et se brise une jambe en arrivant au

sol. Les renforts accourent et au cours de l'action, un des assaillants, Robert. L reçoit un projectile puis un second, à l'abdomen, alors que le gendarme Legros est touché grièvement.

Les blessés sont rapidement pris en charge. Robert. L sera opéré avec succès, mais le gendarme

Legros voit son état empirer malgré les soins qui lui sont prodigués. Le lundi 19 février, à 22 H 30, le directeur de la Gendarmerie et le commandant de la 1^o Légion de Gendarmerie se rendent à l'hôpital pour lui remettre la Médaille militaire et la Médaille de la Gendarmerie nationale. Il décède le mardi 20, à 2h15, victime du devoir. Les différents protagonistes sont rapidement identifiés et arrêtés. Le procès de l'« attentat du Val-de-Grâce » s'ouvrira le 30 juillet 1962 devant la toute nouvelle « Cour militaire de justice », créée le 1^{er} juin pour remplacer le « Haut tribunal militaire » et

qui n'aura qu'une brève existence puisqu'à la suite d'une décision rendue par le Conseil d'État (« arrêt Canal ») le 19 octobre 1962, elle sera remplacée par la « Cour de sûreté de l'État ».

Au cours des débats, les accusés excipèrent notamment de leur intention de seulement désarmer les gendarmes et de s'emparer de M. Le Tac, expliquant ainsi les paires de menottes emmenées avec eux. Le Lieutenant G. et l'adjudant-chef R., meneurs de l'opération, furent condamnés à vingt ans d'emprisonnement. Les membres du commando furent amnistiés en 1966 et 1968, une mention particulière devant être faite pour l'adjudant-chef R., détenu à la prison de Saint Martin de Ré, transféré pour maladie à l'hôpital de La Rochelle et qui s'en évada, en pyjama et chaussons, en 1964.

Yves Le Tac, guéri, fut ensuite candidat malheureux aux élections législatives à Marseille en novembre 1962. On le retrouve ensuite Président de la ligue pour la dignité de l'enfant (1970). Il décède le 6 juillet 1998, à l'âge de 90 ans. Il était Grand officier de la Légion d'honneur.

Colonel (H) Jean-Pierre Capel

Connaissance du Val-de-Grâce : la fresque de Mignard

En 1663, à 53 ans, Pierre Mignard, aidé de Dufresnoy, exécute en neuf mois la fresque de la coupole principale de l'église.

Le 16 septembre 1666, neuf mois après la mort d'Anne d'Autriche, le public est admis à découvrir La Gloire des Bienheureux, œuvre de dix-neuf mètres de diamètre, comportant plus de deux cents personnages.

À l'aplomb du maître-autel, les pères de l'église encadrent l'Agneau immolé et le chandelier à

sept branches. Au-dessus, un ange porte le Livre scellé des sept sceaux où sont inscrits les noms des élus. Au cœur du décor la Sainte Trinité, Dieu le Père, le Fils (lui présentant les élus), et la colombe du Saint-Esprit.

La Vierge est agenouillée devant la croix, avec Marie-Madeleine et les saintes femmes.

Saint Jean-Baptiste, sa croix à la main, se tient à l'opposé de ce groupe de figures. Moïse, David, Abraham, Josué et d'autres figures de l'Ancien Testament occupent la partie la plus proche de la nef dont les sculptures évoquent le même thème.

Derrière le groupe de la Vierge, Sainte-Anne soutient la reine Anne d'Autriche, qui présente par l'intermédiaire de Saint-Louis le temple qu'elle vient d'élever à la gloire de Dieu. Derrière ce groupe, le peintre a disposé celui des vierges, Sainte-Véronique au saint-suaire et Sainte-Cécile

à la harpe, patronne des musiciens. A l'opposé se situent les douze apôtres et de nombreux martyrs. L'étanchéité de la toiture du dôme acquise, la restauration de la fresque de Mignard a commencé en 1981 pour durer quatre ans. L'action conjuguée



*Aperçu de la fresque de Mignard
(photographie de F. Eulry)*

des dépôts de suie, de poussières et des infiltrations d'eau de pluie chargée du nitrate contenu dans le guano des pigeons l'avait rendu grise et méconnaissable, la peinture étant parfois rongée par le salpêtre. M. Vidal et les restaurateurs de l'entreprise *Arcoa* ont mené à bien cette tâche complexe, financée à parts égales par les ministères de la Défense et de la Culture.

MGI (2s) Maurice Bazot

Lu pour vous



Victor Segalen : lettres d'une vie, éditions Galimard (collection L'imaginaire), 551 pages, 2019. Voici une nouvelle édition, après celle de 2004 chez Arthème Fayard. Elle est établie et présentée par Dominique Lelong et Mauricette Berne. Parmi

les 1500 lettres appartenant au fond Segalen de la Bibliothèque nationale de France (département des manuscrits), initialement conservées ou copiées et réunies par Annie Joly-Segalen, la fille de l'écrivain, 200 ont été retenues. Elles témoignent de la vie fulgurante et courte du médecin de marine, archéologue, sinologue, interprète officiel diplômé de l'École des langues orientales, voyageur du bout du monde, poète et écrivain. Il s'adressait à sa femme, sa famille, ses amis, ses maîtres, et d'illustres correspondants. La profondeur, le sérieux, l'émotion, font de ses lettres bien plus qu'un courrier familial. On croise ou l'on voit évoquer nombre d'écrivains artistes, voyageurs restés célèbres. L'ordre chronologique choisi par l'éditeur permet de suivre Segalen à Bordeaux, où le "navalais" connaît quelque souffrance sentimentale, ou décrit « *cette école bousculée de militarisme* » et correspond avec Huysmans ; en Polynésie où, sur les traces de Gauguin, il correspond en particulier avec Georges-Daniel de Montfreid, à Brest d'où il s'adresse à son « bien cher Ami » Debussy ou à Paul Claudel dont il aime le « beau livre : *Connaissance de l'Est* », en Chine (l'essentiel de cette correspondance), à la Grande Guerre où il poursuit avec Claudel. On l'y suit à Rochefort, Brest, sur le front belge, puis au Yunann où il est chargé du recrutement de travailleurs chinois pour la France en guerre. Ce travail d'épistolier est œuvre d'écrivain. Segalen y fait de la Littérature avec naturel, comme sans le savoir : son art est constitutionnel de sa plume. De lecture riche et facile, plus abordables que *Les Immémoriaux* ou *Stèles*, ces lettres sont un trésor.

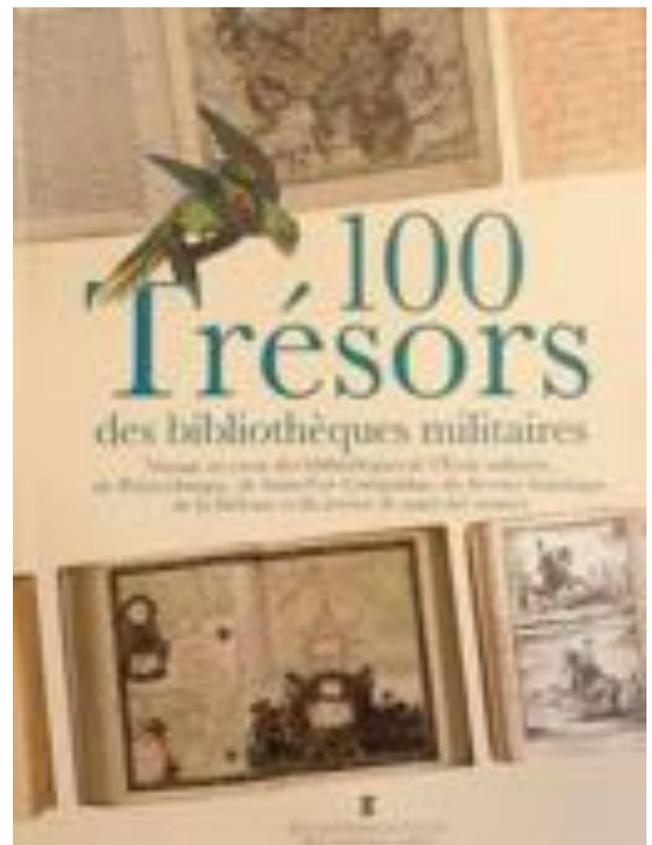
François Eulry

Feuilleté pour vous

100 trésors des bibliothèques militaires – éditions Pierre de Taillac et ministère des armées, 2019

École militaire, École Polytechnique, Saint-Cyr-Coëtquidan, Service historique de la défense, bibliothèque centrale de notre SSA,... regorgent de documents exceptionnels dont cent sont présentés ici de manière remarquable. Ouvrage de prestige, certes, mais autorisant une vulgarisation bienvenue et de qualité du meilleur des collections présentées par nos belles écoles militaires. Un document à rapprocher avec bonheur des publications ou expositions de nos musées militaires nationaux.

Olivier Farret et François Eulry



Photographie d'O. Farret

Association des amis du musée du
Service de santé des armées
(AAMSSA)

1, place Alphonse Laveran - 75005 Paris
aamssa@gmail.com

*Procès-verbal de l'assemblée générale
du 30 janvier 2020 (exercice 2019)*

APPEL à COTISATION 2020

Notre trésorier vous rappelle que la cotisation 2020, dont le montant a été fixé à 35 Euros (50 Euros pour un couple), peut être réglée par chèque postal ou bancaire adressé à l'AAMSSA, EVDG – 1 place Alphonse Laveran – 75005 Paris (ou par versement en espèces lors des manifestations organisées par l'association) et fait l'objet de la délivrance de la carte d'adhérent, permettant l'accès gratuit au musée du Service de santé des armées, ainsi qu'à un reçu permettant une prise en compte pour l'obtention d'une réduction sur le montant de l'impôt sur le revenu.

L'Assemblée générale est ouverte par le **président, MGI (2S) Olivier Farret** à 14 H 30.

1 - Le secrétaire général, colonel (h) Jean-Pierre Capel fait part des décès survenus dont l'association a eu connaissance en 2019 : MM. Albert Beuve, Roger Bon, Jacques Viret, André Contant, Jean-Michel Pauchard, Henri Essieux, Christian Maurice. Une minute de silence est observée à leur mémoire.

Le **MG Boisseaux, directeur de l'École du Val-de-Grâce** souhaite la bienvenue aux participants et expose les évolutions survenues au Musée du Service de santé des armées, consécutives à l'arrivée de Madame Michèle Périssère, conservatrice-en-chef du patrimoine, nouvelle conservatrice du musée du Service de santé des armées : définition d'une politique, mise en œuvre de la prolongation des présentations des collections au-delà de la situation présente (1990) jusqu'à nos jours en incluant les OPEX, le tout en lien avec une politique de ressources humaines volontariste. Les situations des collections de l'ancienne école de Médecine de Rochefort-sur-mer qui feront prochainement l'objet d'expertises et celle du conservatoire des matériels et produits du service de santé d'Orléans sont exposées et représentent des enjeux importants.

Le président remercie, pour sa part, la direction centrale du Service de santé des armées ainsi que le Directeur de l'École du Val-de-Grâce et du Musée, pour le soutien apporté à l'AAMSSA au cours de l'exercice et annonce aux membres présents les prochains événements de l'année : colloque « Quinine et paludisme » organisé le 12 mai 2020 à l'occasion du 200ème anniversaire de l'extraction de la quinine par Pelletier et Caventou et 140^{ème} an-

Colloque et Exposition

« Quinine et Paludisme (1820 – 2020) »

Le 12 mai 2020, à l'occasion du *bicentenaire de la découverte de la quinine et à l'initiative de l'AAMSSA*, s'ouvriront un **colloque** d'une journée, à l'EVDG, sous la double présidence du doyen de la faculté de pharmacie et du directeur de l'EVDG, et une double **exposition temporaire (musée du SSA au Val-de-Grâce ET hall d'honneur du musée de la faculté de pharmacie, avenue de l'Observatoire)** : la matinée sera consacrée à la *quinine* et l'après-midi au *paludisme* (programme détaillé sur notre site internet)

niversaire du paludisme par Alphonse Laveran, auquel seront associées deux expositions, l'une au musée du SSA, l'autre à la Faculté de pharmacie de Paris. S'y ajouteront le renouvellement en 2020 de la présentation des pièces historiques de la Bibliothèque centrale du SSA au Musée le 22 mai 2020 et, naturellement, les séances trimestrielles du Comité d'Histoire du SSA.

Le secrétaire général, donne lecture de son rapport moral pour l'exercice 2019, insistant sur les réunions régulières du conseil d'administration et de son Bureau, la rédaction et l'édition de trois numéros de « Asklépios », bulletin de l'association, les visites commentées du Musée, essentiellement assurées par le Président.

Il souhaite remercier le président d'honneur, MGI Maurice Bazot, de l'intérêt qu'il porte toujours au fonctionnement de l'association et de ses articles particulièrement appréciés sur les différentes parties de l'ensemble conventuel.

À propos de « Asklépios », deux remarques importantes sont faites : l'une pour insister sur l'accroissement de la visibilité de notre association par le biais de cette revue enregistrée au dépôt légal des périodiques, et l'autre pour informer de la cessation de fonctionnement du pôle d'impression du SSA, qui était intégré à l'ECMSSA d'Orléans, au 1^{er} décembre dernier. L'AAMSSA a recherché dans l'urgence un nouvel imprimeur dont les tarifs seraient compatibles avec nos possibilités financières. Un bon interlocuteur a été trouvé dans la personne du pôle graphique parisien du Secrétariat général à l'administration du ministère des armées ; le prochain numéro d'Asklépios édité par cette structure militaire devrait conserver la même qualité que celle à laquelle les adhérents s'étaient vite habitués.

Il précise également que l'envoi de notre publication étant faite à nos adhérents munis d'une adresse courriel à la fois par voie postale et par informatique, sur la suggestion d'un de nos membres administrateur, une proposition leur a été faite en vue de ne recevoir que la version informatique, et minorer ainsi les coûts

d'impression et d'expédition. Onze adhérents ont répondu favorablement.

S'agissant des ouvrages en cours ou en attente de publication dans lesquels l'association est impliquée, celui commun aux associations des musées « Terre », « Air », « Marine », « Service de santé », intitulé « **La Grande Guerre, matrice du XX^e siècle** » a été publié au printemps 2019 (cf le « *Lu pour vous* » du bulletin n°53). L'association qui avait été constituée en 2018 pour en favoriser la réalisation a été dissoute le 4 décembre 2019, son but ayant été atteint.

Au cours de ces derniers mois, la DCSSA a fait part de son souhait que notre association se saisisse de la mise en œuvre d'un **4^{ème} tome** du célèbre ouvrage « **histoire de la médecine aux armées** » dont les perspectives historiques se limitaient à la Guerre du Golfe.

Le MGI (2s) Wey a bien voulu prendre la direction du Comité de pilotage de cet ouvrage, assisté du MGI (2s) Eulry.

C'est sous l'impulsion de la Conservatrice du Musée que votre association a pu tenir sous son sigle une permanence au sein du musée à l'occasion de la « Nuit des musées » en juin dernier, et des « Journées européennes du patrimoine » en septembre. Ce fut une occasion de faire connaître l'association et ses publications, et d'assurer un accroissement notable de sa notoriété si l'on veut bien se rappeler que 3000 visiteurs se présentèrent pour les Journées du patrimoine.

Il informe l'assemblée des éléments nouveaux concernant l'Autorisation d'Occupation Temporaire du local de l'association dans l'enceinte de l'EVDG, pour laquelle l'association a réglé l'exercice octobre 2019-septembre 2020 au cours de l'exercice, pour 3587 Euros.

Les effectifs de l'association se montaient à 270 au 31 décembre dernier, en légère baisse. Un différentiel important est toujours constaté entre les adhérents et les cotisants réguliers (142), malgré les rappels qui produisent quelque effet, surtout en fin d'exercice.

Mis au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2 - Le rapport financier est présenté par le trésorier, MGI (2S) Daniel Béquet

Les produits se sont établis à 13584,50 en 2019 (13039,5 Euros en 2018) et les charges à 7632,74 euros (14926,41 Euros en 2018). La différence sensible du montant des charges a son origine principale dans le versement relatif à l'AOT, ce dernier ayant été fait pour trois exercices d'occupation en 2018 du fait de la mise en œuvre tardive de la convention).

Il convient de signaler que le chiffre des recettes prend en compte les dons faits par les adhérents ou à l'occasion de visites du musée, ainsi qu'un don exceptionnel de 2000 Euros.

L'exercice se clôt ainsi par un solde positif de 5951,76 Euros.

Les avoirs de l'AAMSSA au 31 décembre 2018 s'élevaient à 35807,15 euros.

Après appel aux questions et mise aux voix, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2020 est également présenté et ne fait pas l'objet d'observations. Il ***est approuvé à l'unanimité.***

Le trésorier propose le maintien du montant de la cotisation à 35 Euros (50 euros pour un couple) pour 2021.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Les activités du « Comité d'histoire » sont présentées, en l'absence de son président, excusé, par le président de l'AAMSSA, qui rappelle le contenu des séances de 2019, et présente les thèmes choisis et les dates retenues pour les conférences trimestrielles de 2020.

3 - Le président donne ensuite la parole à Madame Michèle Périssère, conservatrice en chef du patrimoine, conservatrice du musée du Service de santé des armées, qui précise que 13983 visiteurs ont été accueillis en 2019 : 29% faisaient partie de groupes et ***l'exposition Depardon*** tenue dans le cloître de l'ensemble conventuel du Val-de-Grâce a contribué à l'accroissement de la visibilité et de la notoriété du musée (plus de 8000 visiteurs pour les mois de septembre, octobre et novembre). Les visites de groupes, beaucoup pilotées par le président Farret, ont réuni près de 30% des visiteurs. ***Les journées nationales*** (La Nuit européenne des musées ; les Enfants du patrimoine ; les

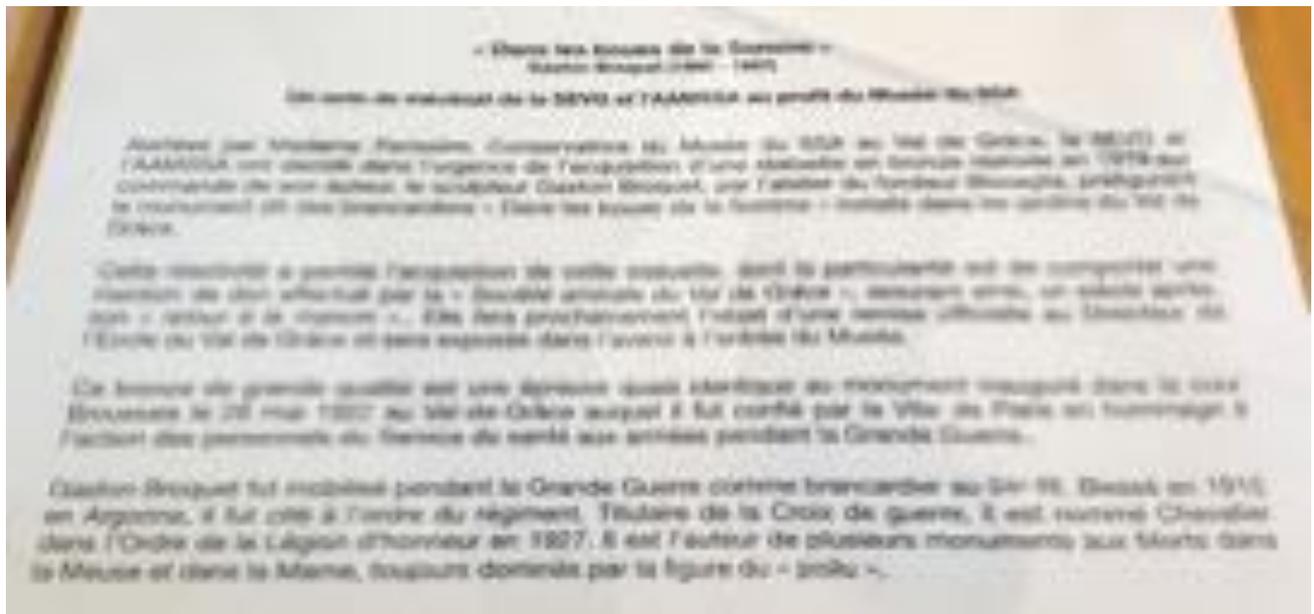
Journées européennes du patrimoine) ont réalisé le quart des entrées et l'AAMSSA y a participé largement en déléguant son secrétaire général (JP Capel) et son responsable de site informatique (JD Caron) présents physiquement sur certaines. ***L'équipe*** compte maintenant une dizaine de collaborateurs : deux ***conservatrices***, Michèle Périssère, conservateur en chef du patrimoine, et Florence Le Corre, conservateur du patrimoine, chargée des fonds photographiques ; ***les collections*** sont gérées par Marc Beaumelle, chargé de l'inventaire, Marie Bionnier, agent récoleur et administratif, Maxime Blin, Oéane Caby, Aymeric Lichtenauer, agents récoleurs (ce dernier : fin de CDD mai 2019) ; ***la valorisation*** est assurée par Anne-Claire Belembert, assistante de conservation, chargée de médiation et de communication, Maëlys Muller, chargée des expositions ; ***les moyens généraux*** relèvent de David Heurtaux, ouvrier d'état (mutation octobre 2019) ; ***le centre de ressources documentaires*** relève de Mme Dominique Garric, adjoint administratif.

Le récolement a concerné dans l'année 23% des collections en 10 mois (3105 objets, dont 1941 de la réserve du 3^{ème} étage, 540 du parcours permanent et 435 de la salle Debat). ***Les collections se sont enrichies*** d'une sculpture en bronze, ***Les brancardiers***, de Gaston Broquet par le fondeur Mario Bisceglia, 1919 (17 x 16,5 x 11 cm), achat effectué par la SEVG et l'AAMSSA pour le compte du musée, actuellement exposée à l'entrée. ***Huit prêts*** ont été réalisés, 25 objets ont été empruntés et la ***mise à disposition de visuels*** s'est traduite par 5 conventions d'autorisation de publication de visuels d'objets de collections. Le ***logiciel Vivaticket*** a permis l'édition de superbes tickets d'entrée, conformes à la belle pratique des musées. Dans ***les outils de médiation***, furent édités un ***livret pour les Journées européennes du patrimoine*** et un ***livret pédagogique*** (niveau enseignement secondaire) pour accompagner les visites de scolaires. ***Trois expositions*** furent proposées : ***la chirurgie orthopédique en 1914-1918*** (14 novembre 2018 – 31 octobre 2019) ; ***le soutien sanitaire des contingents d'outre-mer en 1914-1918*** (8 novembre 2018-

24 janvier 2020) et Raymond Depardon, photographe militaire 1962-1963 (30 septembre 2019 – 19 avril 2020). **Les outils de communication et de diffusion** ont réuni l'actualisation et les mises à jour régulières du site internet du musée et de la page Facebook du



la participation à des réseaux : accueil de journées professionnelles à l'École du Val-de-Grâce, ICOM (International Council of museums), musées et mémoriaux des conflits contemporains (MMCC), réseau animé par la DPMA.



Photographies d'O. Farret

musée, le renouvellement du panneau d'affichage extérieur, l'édition d'un dépliant et d'une affiche pour les Journées européennes du patrimoine, la parution d'articles dans *Asklépios*, des reportages, la publication en avril sur le site "Mémoire des hommes" de l'objet du mois (La chevrette de la collection Debat) ;

Le centre de ressources documentaires a comptabilisé l'accueil de 82 visiteurs, la sortie de 180 cartons, le récolement de 2033 dossiers, l'inventaire sur Excel de 2133 sous-dossiers.

Parmi les **travaux et réaménagements** entrepris, ont été assurés *la remise en état du parcours permanent* et *le rafraichissement et la réorganisation* des locaux dédiés aux services du musée.

La conservatrice répond ensuite aux questions des membres de l'AAMSSA.

4 - Après l'avoir remerciée, le président donne la parole au secrétaire général pour le « **Prix d'histoire de la médecine aux armées** ».

Celui-ci expose que le prix d'histoire de la médecine aux armées doit être décerné pour récompenser un travail consacré à l'histoire du Service de santé des armées dans toutes ses composantes (personnels, médecine, pharmacie, art vétérinaire, administration, logistique etc..).

Il est ouvert à tous, civils et militaires, membres du conseil d'administration de l'Association exclus. Il doit récompenser un ouvrage publié récemment.

Or, au titre de l'année 2019, il n'a pas été reçu, en vue de concourir, d'ouvrage répondant à ces caractéristiques.

Le jury du Prix a pris connaissance, au printemps 2019, du livre « **La Grande Guerre, matrice du XX^e siècle** », publié sous la direction de Philippe Bejot, Christian Benoit, Jean-Pierre Lopez et Raymond Wey (cf le *Lu pour vous* du numéro 3 d'Asklépios).

Cet ouvrage était destiné à faire connaître les principales évolutions technologiques et scientifiques résultant de la Grande Guerre dans les différents secteurs concernés : armée de Terre, armée de l'Air, Marine nationale, Service de santé des armées.

Ne pouvant, pour la raison d'exclusion signalée ci-dessus, décerner le prix à cet ouvrage, le jury a décidé de décerner à « *La Grande Guerre, matrice du XX^e siècle* », édité chez Pierre de Taillac, une **mention spéciale** pour la qualité de son contenu et l'originalité de la démarche.

Le président répond ensuite aux questions diverses de l'assemblée.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 H 05.

À vos plumes et claviers !

Le directeur de publication et le rédacteur-en-chef recherchent pour votre bulletin Asklépios, des contributeurs de toutes origines, principalement dans le SSA, de tous grades ou fonctions (praticiens, paramédicaux, personnels administratifs, personnels civils), que l'Histoire du service et son musée intéressent. Ils regrettent que les personnels ayant servi outre-mer et/ou passés par notre Pharo, que ceux venus de la marine et attachés à notre École de Toulon, que ceux issus de nos écoles de Balard ou de Brétigny, de Bordeaux ou de Lyon, de l'EPPA, des anciens Centres d'instruction d'infirmiers militaires, ne s'expriment presque jamais dans nos colonnes, alors qu'ils ont fait et font l'Histoire du SSA... Le musée du SSA comme le bulletin de l'AAMSSA appartiennent à tous ; leur siège géographique dans l'École Val-de-Grâce, commune à tout le SSA, n'en fait pas la propriété d'un parisianisme détestable et infondé, qui rappellerait cette ridicule guerre des boutons dont le service a tant souffert – et peut-être souffre encore... Ils comptent sur vous toutes et tous !